



Procédure de nomination Président(e) PLR Valais

Rôle et profil requis (seule la forme masculine est utilisée afin d'alléger le texte)

Rôle

- Le président dirige le parti et veille aux affaires de celui-ci en triumvirat avec son vice-président et son secrétaire.
- ➢ Il représente l'entier du canton, et veille à la représentation des genres et des langues.
- Il mène une politique libérale-radicale lors de chaque prise de parole publique.
- Il cherche à maintenir l'unité du parti.
- Il veille à l'application des statuts.
- Il mène les séances des comités exécutifs et stratégiques.
- Il valide les prises de position du parti.
- Il représente le parti lors d'événements à travers le canton.

Profil

Les candidats doivent être dotés :

- D'une réputation irréprochable
- D'une expérience politique
- Faire preuve d'un fort engagement pour le PLR Valais depuis plusieurs années
- Être crédibles
- A l'aise avec les médias
- Bien intégrés au sein de la population valaisanne
- Faire preuve d'une force de persuasion, tout en accordant de l'importance à une politique consensuelle